

## SOMMAIRE

- **Accords sur l'emploi des seniors : un coup d'épée dans l'eau**
- **Urgences : grève des répondants du «15 »**
- **Radio France : grève des jeunes techniciens**
- **Cadres : plus ils sont éloignés, moins ils sont appréciés**
- **2009 : la crise a frappé durement**
- **Sécurité sociale : en 2008 plus de 30 milliards d'exonérations pour les patrons**

## ÉDITO

### BONNE ANNÉE 2010 À TOUTES ET TOUS



Le Bureau de la CGT des cadres, ingénieurs et techniciens, la rédaction de *L@ Lettre électronique* de l'UGICT-CGT vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2010. Que cette année vous permette de vous rassembler dans des combats porteurs de revendications de progrès social. Que vos luttes, plus que jamais nécessaires, soient couronnées de succès. Car nous allons en avoir besoin... Dans un exercice d'autosatisfaction et de volontarisme bravache dans lequel il excelle, le président de la République nous a gratifié de ses vœux jeudi soir dernier. Il a assuré que 2010 serait une « *année de renouveau* » sur le front économique et social et que, malgré les « *épreuves* », les efforts consentis allaient « *porter leur fruits* ». C'est bien

cela qui doit nous inquiéter. En effet, Nicolas Sarkozy nous annonce rien moins qu'une poursuite des réformes qui détricotent le tissu social et ce n'est pas de bon augure, alors même que va s'ouvrir, par exemple, le chantier de la réforme des retraites dont on sait que les pistes se résument à retarder l'âge de la retraite.

Le président se réjouit de ce que « *la France a continué à se transformer* », citant les réformes du lycée, des universités ou de la formation professionnelle, la suppression de la taxe professionnelle, l'instauration du revenu de solidarité active (RSA) et le grand emprunt.

Dans ce contexte, le retoquage de la « *taxe carbone* » par le Conseil constitutionnel est une petite friandise qu'il convient de ne pas boudier, une de ces petites victoires dont il faut apprécier la saveur. Un caillou dans la chaussure de Nicolas Sarkozy, une pierre dans son jardin, dont on aimerait qu'elle permette finalement une inflexion. Certes la majorité a annoncé qu'elle reviendrait à la charge ce mois-ci, mais il reste que la décision met en cause directement l'efficacité de la mesure par rapport à l'objectif environnemental recherché. Elle constate, enfin, l'inégalité du dispositif gouvernemental qui, notamment, exonérait de très grandes entreprises de la taxe carbone et rouvre donc le débat sur les instruments à privilégier pour lutter contre le réchauffement climatique. La CGT se réjouit de voir ainsi reportée une imposition supplémentaire qui aurait pesé, dès le 1<sup>er</sup> janvier, sur la consommation des ménages les plus modestes.

## Accords sur l'emploi des seniors : un coup d'épée dans l'eau



La possibilité de sanctions financières à compter du 1<sup>er</sup> janvier concernant l'emploi des seniors va constituer « *un coup d'épée dans l'eau* », a estimé jeudi la CGT, soulignant que « *les accords n'étant pas contraignants, les entreprises pourront continuer d'exclure les seniors* ».

« *Le gouvernement aurait réglé la question des seniors par l'instauration de sanctions financières des entreprises qui n'auraient pas signé d'accord senior ou mis en place un plan d'action en faveur des seniors au 1<sup>er</sup> janvier 2010. C'est méconnaître le contenu de ces accords et plans d'action* », juge la CGT.

« *Les accords n'étant pas contraignants, les entreprises pourront continuer d'exclure les seniors à l'âge de 58 ans et 9 mois en moyenne* ».

La CGT juge nécessaire de « *pénaliser fortement les entreprises qui licencient les seniors et obtenir un dispositif de reconnaissance de la pénibilité pour les salariés usés prématurément et dont l'espérance de vie est réduite* ».

## Urgences : grève des répondants du « 15 »

Les permanenciers du « 15 » sont en grève « symbolique » (sans conséquences pour les usagers) pour obtenir une revalorisation de leur conditions de rémunération.

A l'appel de la commission des Permanenciers auxiliaires de régulation médicale (Parm) de Samu de France, avec le soutien de la CGT-Santé et Action sociale, les salariés aidant les médecins qui répondent aux appels téléphoniques du « 15 » (urgences médicales) ont entamé lundi dernier une grève symbolique illimitée pour exiger l'entrée en vigueur rapide d'un statut plus avantageux qui est prévu pour être appliqué fin 2011.



## Radio France : grève des jeunes techniciens



Les antennes de France Info et France Inter ont été perturbées le 21 décembre par une grève illimitée d'une partie des personnels techniques à l'appel de trois syndicats : CGT, CFDT et SUD.

Le conflit concerne les techniciens « *les plus jeunes* » de la brigade de renfort, a indiqué la CGT de Radio France. « *Ce sont des techniciens en début de carrière, qui tournent sur toutes les antennes sans bénéficier des primes et des avantages de ces antennes* », a-t-on souligné de même source, « *ils sont soutenus par leurs collègues plus anciens* ».

## Cadres : plus ils sont éloignés, moins ils sont appréciés

Selon une enquête de l'Association pour l'Emploi des Cadres, 53 % des salariés non-cadres ont une bonne opinion des cols blancs qu'ils côtoient au sein de leur entreprise. Mais les jugements sont d'autant plus favorables que cadres et non cadres collaborent étroitement au sein d'équipes resserrées et dans de petites structures telles que les TPE et PME où près des 2/3 des salariés expriment ainsi un jugement favorable.



## 2009 : la crise a frappé durement



Selon l'Insee, le Produit Intérieur Brut du pays devrait avoir reculé de 2,25 % sur l'année tandis que le chômage a fait un bond et touchait à la fin de l'année plus de 2,58 millions de personnes.

Selon les chiffres de Pôle emploi, le nombre de sorties du régime d'assurance chômage pour fin d'indemnisation est estimé à 850 000 en 2009 et 1 000 000 en 2010.

Selon le gouvernement, la France sortirait de la récession avec une hausse de 0,3 % du PIB au 2<sup>e</sup> trimestre.

## Sécurité sociale : en 2008 plus de 30 milliards d'exonérations pour les patrons

Selon les chiffres publiés le 21 décembre par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos), le montant des exonérations de cotisations de Sécurité sociale, dont ont bénéficiés les employeurs, s'est élevé à 30,7 milliards d'euros, soit approximativement autant que le déficit record prévu pour la Sécu en 2010.

Ces allègements de cotisations patronales ont déjà été sévèrement critiqués par la Cour des Comptes et les syndicats, très sceptiques sur leurs effets sur l'emploi.

A partir de 2010, les entreprises n'ouvrant pas la négociation salariale annuelle, en principe obligatoire, s'exposent à une réduction de 10 % de leurs exonérations. Mais la loi ne les oblige pas à conclure la négociation.

